



## BOURSE DE DOCTORAT DU GCEP 2017

### Objectifs

Promouvoir l'étude, l'approfondissement et la discussion du processus et des institutions parlementaires

### Sujet

Tout sujet portant sur le processus ou les institutions parlementaires

### Prix

8000 \$

### Date limite

30 avril 2017

### Information

<http://cspg-gcep.ca/>

Le Groupe canadien d'étude des parlements (GCEP), un organisme sans but lucratif et neutre formé de spécialistes du domaine parlementaire, d'universitaires et de fonctionnaires qui s'intéressent à la vocation et à la réforme des institutions parlementaires, est heureux de parrainer la Bourse de doctorat du GCEP.

La Bourse de doctorat du GCEP s'adresse aux étudiants de doctorat dont le projet de thèse vise l'étude, l'approfondissement et la discussion du processus et des institutions parlementaires du Canada.

La Bourse de doctorat du GCEP, d'une valeur de 8000 \$, est remise chaque année. Y sont admissibles les étudiants de doctorat qui ont terminé leur programme de cours avec d'excellentes notes et travaillent maintenant à leur projet de thèse. Les candidats de tous les domaines d'étude sont les bienvenus, mais leur thèse doit porter sur le processus ou les institutions parlementaires.

La Bourse de doctorat du GCEP de 8000 \$ est octroyée en deux versements : un versement de 6000 \$ au moment de son attribution, et un autre de 2000 \$ après que le récipiendaire aura présenté son projet de recherche lors d'une activité spéciale organisée par le GCEP. CE dernier assumera les frais de déplacement raisonnables.

Les candidatures doivent être présentées par voie électronique (à : [info@cspg-gcep.ca](mailto:info@cspg-gcep.ca)) et comprendre :

- le nom et l'adresse du candidat, ainsi que les renseignements de base sur ses études (université, programme, année);
- une lettre de présentation dans laquelle le candidat décrit sa thèse et explique en quoi elle répond aux objectifs de la Bourse;
- une lettre de recommandation du directeur de thèse envoyée séparément et de manière confidentielle par le directeur;
- copie du relevé de notes;
- curriculum vitae.

La Bourse de doctorat du GCEP est décernée au terme d'un concours public. Toutes les candidatures seront évaluées par un comité de membres du GCEP en fonction des critères suivants :

- pertinence du sujet de la thèse;
- originalité;
- potentiel de création de nouvelles connaissances;
- potentiel d'approfondissement de la compréhension du processus et des institutions parlementaires.

Les candidatures doivent être présentées au plus tard le **30 avril 2017**.

Le GCEP se réserve le droit de ne pas remettre la Bourse si aucune des candidatures ne présente un niveau de qualité suffisant au regard des quatre critères. Les relevés de notes officiels peuvent être demandés avant que la bourse soit octroyée. Toutes les candidatures rencontrant les critères sont admissibles, mais une préférence sera accordée aux candidats qui n'ont pas remportés la bourse antérieurement.

Pour plus d'information :

Visitez le <http://cspg-gcep.ca/> ou communiquez avec le secrétariat du GCEP au 613-995-2937 ou [info@cspg-gcep.ca](mailto:info@cspg-gcep.ca).